Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 028-212801351-20261001-20260941-DE

Département de l'Eure-et-Loir
Arrondissement de Chartres

28230
DROUE sur DROUETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-09-41

DELIBERATION PORTANT SUR LA MISE A JOUR GLOBALE DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DATE DE LA CONVOCATION : 22/09/2026
DATE D'AFFICHAGE : 22/09/2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20 heures 30 minutes,
Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-François BULIARD, maire.

Etaient présents : Mme Gisèle MACK, Christelle DIEYE, Auriane ZELA, Catherine CUSSONNIER, Delphine HOUP, MM. Bruno BERTHIER, Jean-Michel HUCTIN, Antonio FERREIRA, Dominique DI PALMA, Yannick LHOMME, Yvan TARIEL **Formant la majorité des membres en exercice**

Absente représentée : Patricia KNOSP (pouvoir donné à Gisèle MACK)

Absents non représentés : Olivia BION, Aurélien FERRET

Secrétaire de séance : Bruno BERTHIER

****

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L. 313-1 relatif à la fixation des emplois par l'organe délibérant,
Vu le tableau des effectifs en vigueur, adopté par délibération en date du 14 avril 2026,
Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer les effectifs des emplois permanents et non permanents nécessaires au bon fonctionnement des services de la collectivité,
Considérant l'évolution des services, les mouvements de personnel intervenus (recrutements, départs, avancements de grade, transformations de postes) et la nécessité de procéder à une mise à jour exhaustive et globale de ce tableau afin qu'il reflète exactement la situation réelle des emplois,
Considérant que les crédits nécessaires à la rémunération des agents concernés sont inscrits au budget de l'exercice,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'approuver la mise à jour globale du tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité, tel qu'il figure dans le document annexé à la présente délibération.

DÉCIDE que ce nouveau tableau des effectifs entrera en vigueur à compter du 1er octobre 2026.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses de personnel correspondantes sont prévus et inscrits au budget primitif 2026.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise aux services de l'État au titre du contrôle de légalité.

Certifie exécutoire, pour extrait conforme
A Droue-sur-Drouette, le 1er octobre 2026
Le Maire,
Jean-François BULIARD

Le secrétaire de séance :

EFFECTIF DU PERSONNEL COMMUNAL

Annexe à la délibération n° 2026-09-41

du 29 septembre 2026

EMPLOIS TITULAIRES	GRADE	OUVERT	POURVU	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE	REDACTEURS ouvert aux contractuels	1	0	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF principal 1ère classe	2	1	2	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF principal 2ème classe	3	0	3	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF territorial	2	2	1	1
FILIERE TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE	1	1	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE principal 1ère classe	1	0	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE principal 2ème classe	1	0	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE territorial	1	1	1	0
TOTAL GENERAL		**12**	**5**	**11**	**1**

EMPLOIS NON TITULAIRES	GRADE	OUVERT	POURVU	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF principal 1ère classe	1	0	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF principal 2ème classe	1	0	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF territorial	1	0	1	0
FILIERE TECHNIQUE	AGENT TECHNIQUE				
	CDD accroist temporaire d'activité	1	0	1	0
	saisonnier	2	0	2	0
	recrutement d'un vacataire	1	0	1	0
	recrutement d'un vacataire bus	1	0	1	0
	recrutement d'un emploi permanent	1	1	1	0
TOTAL GENERAL		**9**	**1**	**9**	**0**

A Droue-sur-Drouette, le 1er octobre 2026

Le Maire,

Jean-François BULIARD

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 028-212801351-20261001-20260941-DE